

Concours de dessins

2000 regards sous la mer

Règlement du concours

Article 1 – L’objectif est d’offrir aux jeunes un moyen d’exprimer leur conviction à protéger la vie marine sous toutes ses formes, et de fournir une affiche pour la manifestation « 2000 regards sous la mer », dont le but est de sensibiliser un plus large public à la protection de l’environnement marin.

Article 2 - Prescriptions techniques :

- ◆ Format affiche : **A3 = 297x420 mm, en présentation VERTICALE**
- ◆ Les techniques envisagées : **gouache, acrylique, pastel ou feutre**
- ◆ Les **inscriptions** et le **collage ne sont pas acceptés**.

Article 3 - Dessin collectif (maximum 3 enfants) ou dessin individuel.

- ◆ Inscrire en lettres MAJUSCULES au dos du dessin :
 - EE prénom et nom de l’enfant ou des enfants.
 - La date
 - Le nom de l’école, la classe.
 - Le nom de l’enseignant.

La collecte des dessins sera faite au plus tard le vendredi 17 Mars 2012.

Article 4 - Jury :

- Des spécialistes du monde marin, des milieux éducatifs et artistiques composent le jury.
- Les membres du jury dressent le palmarès du concours dans le cadre du festival « **2000 regards sous la mer** » et décernent des prix et diplômes aux dessins primés.
- La remise des prix aura lieu lors de la manifestation « 2000 regards sous la mer » du 10 au 13 Avril 2012

Article 5 – Reproduction :

Les organisateurs du festival et du concours international se réservent la possibilité d’utiliser et reproduire les œuvres pour assurer la promotion desdits concours et développer des actions de sensibilisation à la protection du milieu marin, en dehors de tout aspect commercial.